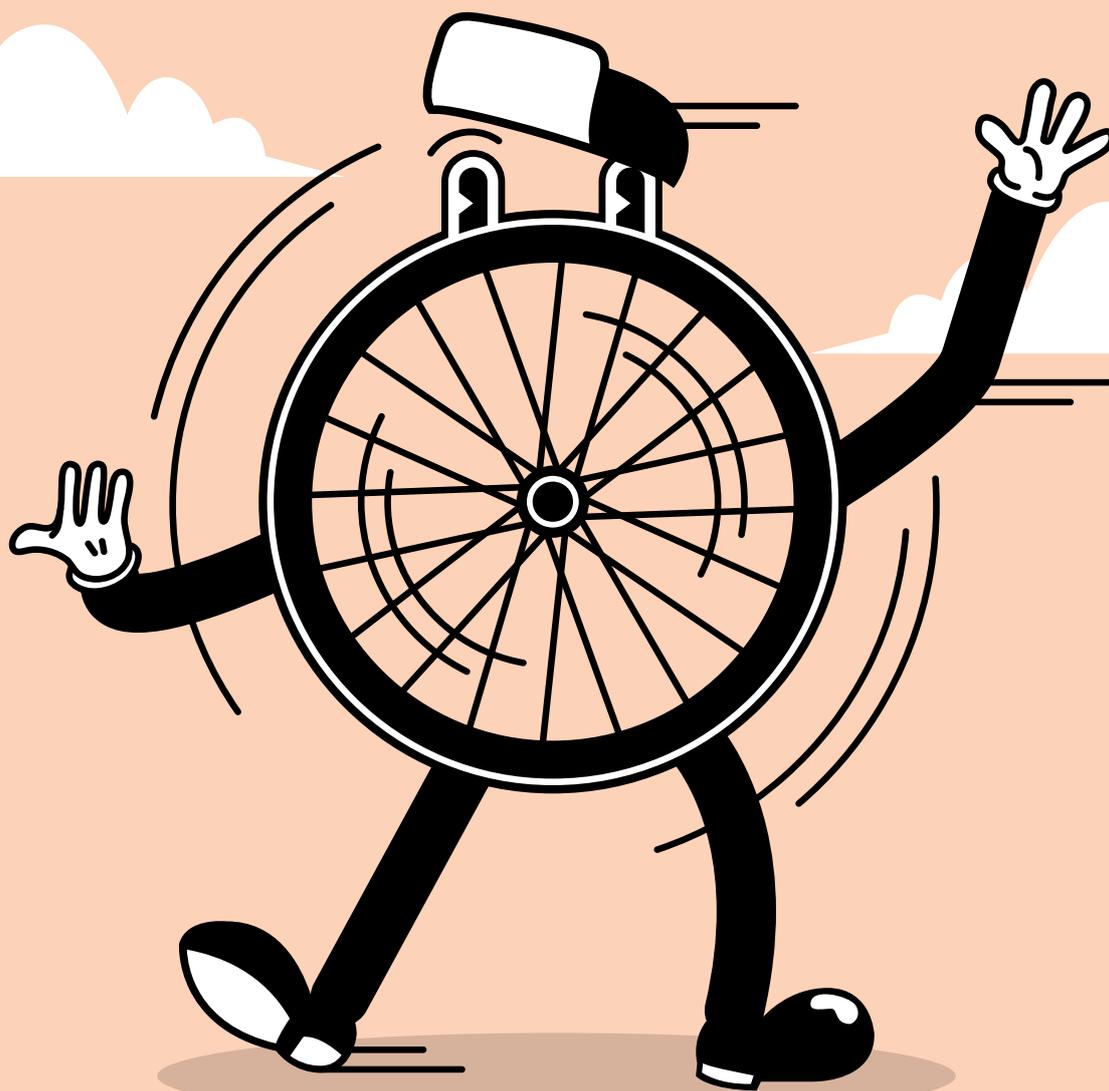




FORMULAIRE D'INSCRIPTION



**NOUS ENTRONS DANS L'ÈRE DU VÉLO !
INSCRIVEZ-VOUS POUR PERMETTRE AUX HABITANT-E-S DE VOTRE
COMMUNE DE PARTICIPER EN SEPTEMBRE À LA GRANDE ACTION
NATIONALE DE PROMOTION DU VÉLO.**

Une action de :



En partenariat avec :



Avec le soutien de :



INSCRIPTION / CONVENTION

VOTRE COMMUNE / RÉGION

COMMUNE(S) PARTICIPANTE(S) _____

SI PLUSIEURS COMMUNES: COMMUNE/RÉGION REPRÉSENTANTE _____

PERSONNE DE CONTACT, E-MAIL, TÉLÉPHONE _____

ADRESSE DE FACTURATION _____

ADRESSE DE LIVRAISON _____

(uniquement en cas de commande de la prestation annexe «Organisation du mandat d'impression»)

DÉFI

NOM DU DÉFI (MAX. 35 SIGNES): _____

(p. ex. défi Fribourg, défi Vallée de Joux, défi Ville et agglomération de Genève)

COMMANDE DE MATÉRIEL (OFFRE DE BASE)

HORS LIGNE

Veillez cocher les supports de communication que vous souhaitez utiliser. Nous vous envoyons les données brutes et vous créez vos propres affiches, posters et flyers. En cochant la prestation annexe «organisation du mandat d'impression», vous nous confiez la gestion de la production. Dans ce cas, vous devrez nous communiquer les quantités souhaitées.

	OUI	QUANTITÉ
AFFICHES F4	<input type="checkbox"/>	_____
AFFICHES F12	<input type="checkbox"/>	_____
AFFICHES F200	<input type="checkbox"/>	_____
POSTERS A0	<input type="checkbox"/>	_____
POSTERS A2	<input type="checkbox"/>	_____
POSTERS A3	<input type="checkbox"/>	_____
FLYERS A6	<input type="checkbox"/>	_____

ONLINE

	OUI
PHOTOS INSTAGRAM / FACEBOOK	<input type="checkbox"/>
STORIES INSTAGRAM / FACEBOOK	<input type="checkbox"/>
BLOCS DE TEXTE POUR LA COMMUNICATION	<input type="checkbox"/>

PRESTATIONS ANNEXES

JA

MARKETING EN LIGNE

Forfait de 400 CHF pour la gestion. Les coûts médias varient en fonction de la taille de la municipalité ou de la région (700 à 2 000 CHF).

ACQUISITION DE SPONSORS DE PRIX

Forfait de CHF 1500.–

ORGANISATION DU MANDAT D'IMPRESSION

Forfait de CHF 250.–

SERVICE CLIENT

Prix variable en fonction de la taille de la commune

ORGANISATION DE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

Forfait de CHF 2500.–

RAPPORT FINAL

Forfait de CHF 500.–

INSCRIPTION

L'inscription est contraignante. En cas d'inscription conjointe de plusieurs communes/villes, la facturation s'effectue via l'adresse indiquée au début du formulaire. La commune inscrite est responsable de sa propre habilitation à représenter les autres communes et de l'acceptation des présentes conditions de participation contraignantes par les communes qu'elle représente. PRO VELO se réserve le droit de demander de plus amples informations et/ou des preuves à cet égard. La répartition des frais entre les communes est du ressort de la communauté de communes.

Le paiement s'effectue en deux fois, 50% après l'inscription, 50% au terme de l'action. Tout remboursement est exclu. En envoyant le présent formulaire par courrier électronique ou postal, la commune, ville ou région indiquée en début de formulaire déclare être officiellement inscrite à l'action et, par sa signature, confirme:

- la validité des conditions de paiement et de participation (page suivante);
- l'acceptation de l'offre individuelle soumise par PRO VELO dans la mesure où les prestations commandées ont également été cochées sur le formulaire;
- la prise en charge des coûts supplémentaires découlant des prestations cochées en complément de l'offre individuelle (y c. augmentation des quantités).

Date, lieu: _____

Prénom, nom: _____

Signature: _____

Veillez retourner le formulaire rempli à info@cyclomania.ch. Vous recevrez ensuite une confirmation d'inscription et une facture (1re tranche) de la part de PRO VELO Suisse.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRO VELO Suisse met des supports à la disposition des communes, villes et régions participantes pour les aider à organiser une action de promotion du vélo. La mobilisation des participant-e-s est principalement du ressort des communes, des villes et des régions. PRO VELO Suisse décline toute responsabilité en cas de trop faible participation.

Pour l'appli Cyclomania, PRO VELO Suisse utilise un système de traçage moderne développé et optimisé en continu par l'entreprise MOTIONTAG. Les données de mobilité sont destinées à fournir des indications sur les flux de mobilité dans la région. Cyclomania ne peut toutefois pas garantir la précision de chacun des trajets recensés.

Pour pouvoir participer à l'action, les utilisateurs et utilisatrices de l'appli doivent communiquer leurs données de contact (adresse e-mail, etc.). Ces données sont la propriété de PRO VELO Suisse. En vertu des conditions d'utilisation de l'appli et de la déclaration de protection des données applicables entre les utilisateurs/-trices et PRO VELO Suisse, les données de contact ne peuvent pas être transmises à des tiers (p. ex. aux communes participantes). PRO VELO Suisse a le droit de faire de la publicité auprès des participant-e-s pour les inciter à devenir membre de PRO VELO.

Les données de mobilité enregistrées sont la propriété de PRO VELO Suisse. Les communes, villes et régions ayant accès à la Mobility Insights Plattform peuvent consulter les données de mobilité sur celle-ci et les exporter pour leur propre usage. Il est interdit de transmettre les données à des tiers sans l'accord préalable de PRO VELO Suisse. Les communes, villes et régions participantes doivent informer PRO VELO Suisse de toute utilisation des données ayant un impact sur le grand public.

Les communes, villes et régions reçoivent de la part de PRO VELO Suisse des supports de communication protégés par le droit d'auteur. Il est interdit de modifier les supports de communication ou d'en créer de nouveaux pour l'action Cyclomania. Tous les mandats y relatifs passent par PRO VELO Suisse.

Enfin, les communes, villes et régions participantes s'engagent à faire figurer les partenaires de Cyclomania sur les supports de communication et à ne sceller aucun partenariat avec des concurrents de Swisscom dans le cadre de l'action Cyclomania.